

CBo Territoria

Société Anonyme

Cour de l'Usine – La Mare
97438 Sainte-Marie
La Réunion

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 30 avril 2025 – Quatorzième résolution

EXA	Deloitte & Associés
4, rue Monseigneur Mondon	6, place de la Pyramide
97 400 Saint Denis	92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 40 000	S.A.S. au capital de € 2 201 424
337 725 949 RCS Saint Denis	572 028 041 RCS Nanterre
Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale	Membre de la Compagnie
de Saint-Denis-de-La-Réunion	Régionale de Versailles et du Centre

CBo Territoria

Société Anonyme

Cour de l'Usine – La Mare
97438 Sainte Marie
La Réunion

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 30 avril 2025 – Quatorzième résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Saint-Denis-de-La-Réunion et Paris-La Défense, le 8 avril 2025

Les commissaires aux comptes

EXA



Vincent Tessier

Deloitte & Associés



Sylvain Durafour